



# SYSTÈME DE PARTAGE DE DONNÉES ENVIRONNEMENTALES ET SCIENTIFIQUES : UNE PLATEFORME DE DONNÉES OUVERTE ET INTÉGRÉE



Photo: Dave Lastovskiy

Il est urgent que le gouvernement fédéral fasse preuve de leadership afin de placer le Canada en voie de se doter d'un système plus intégré et plus complet de données et de connaissances scientifiques, notamment pour s'attaquer aux défis environnementaux grandissants auxquels le Canada doit faire face ; soutenir la transition vers une économie propre et faible en carbone et, plus particulièrement, favoriser la mise en œuvre de la réforme législative proposée en ce qui concerne les processus environnementaux et réglementaires fédéraux.

La Coalition du budget vert (CBV) recommande que le budget de 2018 prévoie des investissements dans les deux mesures stratégiques énoncées ci-après. De tels investissements soutiendront les priorités en matière de politiques nationales clés, notamment : la réforme des processus d'évaluation environnementale et réglementaire ; le Cadre pancanadien en matière de croissance propre et de changement climatique ; les objectifs en matière de biodiversité et d'aires protégées ; l'agriculture durable et résiliente envers le changement climatique ; des pêches durables ; la protection de l'eau douce et la diminution des risques environnementaux causés par les substances chimiques toxiques.

## **1. Créer un groupe d'experts sur le partage de données et de connaissances scientifiques environnementales**

**Investissement requis** : 2018-2019 : 5 millions de dollars

La CBV recommande fortement de mettre en place un système de partage de données et de connaissances scientifiques environnementales : une plateforme intégrée

qui faciliterait la collecte, l'échange et l'utilisation de données et d'information environnementales à travers le Canada. Conçu de façon similaire au « système de partage d'informations sur l'environnement (SEIS) » de l'Union européenne, ce réseau de données en ligne permettrait d'améliorer la qualité, la disponibilité et l'accès à de l'information de nature environnementale, favorisant ainsi la prise de décision fondée sur des données probantes et l'élaboration de politiques, la planification de projets, les évaluations et la gestion des effets cumulatifs.

Étant donné la complexité et les retombées potentielles liées à l'élaboration et la mise en œuvre d'une initiative de ce genre, la CBV recommande un investissement initial de 5 millions de dollars afin de créer et de soutenir un groupe d'experts dont le mandat consisterait à :

- cibler les barrières existantes qui entravent la collecte, l'échange et l'utilisation de données environnementales par les différents intervenants qui colligent et utilisent les données, ainsi qu'au sein des différents secteurs, provinces et territoires ;
- analyser différents exemples de systèmes de partage d'information existants (le SEIS, par exemple) ;
- déterminer et évaluer les besoins règlementaires, politiques, techniques ainsi qu'en matière d'infrastructures et de ressources (c.-à-d. les coûts) pour élaborer, mettre en place et gérer un système intégré de partage de l'information ;
- évaluer les différentes structures institutionnelles et de gouvernance requises pour mettre en place et gérer le système ;
- publier un rapport qui adresse des recommandations au gouvernement en ce qui concerne les mesures et les exigences qui permettraient de combler les lacunes que connaît le Canada en matière d'information environnementale.

## 2. Outil de cartographie et de surveillance nationale des écosystèmes

**Investissement requis :** Pour 2018-2019 : 30 millions de dollars, suivis de 120 millions de dollars sur quatre ans à compter de 2019-2020

**Récurrence à partir de 2023 :** 25 millions de dollars par année

Cet outil d'information permettrait de rassembler des données essentielles à la surveillance, à l'évaluation environnementale, à la gestion des effets cumulatifs et à l'atténuation des risques liés au changement climatique en ce qui concerne les sols, l'air et la biodiversité. En s'appuyant sur le système national de signalement précoce pour protéger les biens écologiques du Canada proposé en 2016 par Ressources naturelles Canada ainsi que sur les efforts actuellement déployés par le ministère afin de mettre en place une plateforme intégrée de données géospatiales, cet outil de cartographie exhaustive et de surveillance permettrait aux décideurs de mieux gérer les risques et les répercussions des changements de l'utilisation des sols dans les paysages canadiens.

Pour en savoir davantage sur cette recommandation de la CBV, consultez le [www.greenbudget.ca/2018sedss](http://www.greenbudget.ca/2018sedss).

James Brennan  
Directeur des affaires gouvernementales  
Canards Illimités Canada  
[j\\_brennan@ducks.ca](mailto:j_brennan@ducks.ca)



Photo: Warren Wong